

**DEMANDE DE DÉROGATION AU TITRE
 DE LA SCOLARISATION HORS DU DÉPARTEMENT 77**

*(pour des familles domiciliées dans le 77 souhaitant une affectation
 dans un collège situé dans un autre département)*

Année scolaire 2024-2025

DIVEL 1
 ☎ 01 64 41 26 16
 Cité administrative
 20 quai H. Rossignol
 77010 Melun Cedex
affectationcollege77@ac-creteil.fr

PARTIE A REMPLIR PAR LA FAMILLE :

NOM de l'élève *(en lettres majuscules)* :
 PRENOM : Date de naissance :
 Nom des parents :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Tél :
 Tél. portable : Adresse électronique :@.....
 Classe et établissement dont est issu l'élève :
Collège sollicité* : NOM :
 ADRESSE :
 Classe ou section demandée :
 Langues vivantes choisies LV1 : LV2 :
 Motif de la demande :

(Joindre tout élément explicatif sur papier libre et/ou document justificatif)

⇒ Date et signature des représentants légaux : Le /...../ 2024,
 1)..... 2).....

VISA A RECUEILLIR PAR LA FAMILLE AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT :

❶ - VISA DU COLLEGE DE SECTEUR :
(date, signature, cachet établissement)

- NOM DU COLLEGE SOLLICITE :

❷	LA DIRECTRICE ACADÉMIQUE des Services de l'E.N. DE SEINE-ET-MARNE	❸	LE DIRECTEUR ACADÉMIQUE des Services de l'E.N. D'ACCUEIL
AVIS : FAVORABLE - DEFAVORABLE		DEROGATION : ACCORDÉE - REFUSÉE	
DATE ET SIGNATURE		DATE ET SIGNATURE	
A Melun, Le/...../2024		A, Le/...../2024	

LA DEMANDE DE DEROGATION EST SOUMISE A LA DECISION DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DU DEPARTEMENT D'ACCUEIL.

* PRENDRE CONTACT AVEC LE COLLEGE SOLLICITE POUR TOUTE INFORMATION.

A JOINDRE :

- le dernier bulletin trimestriel (sauf pour les élèves entrant en 6^{ème}),
- un justificatif de domicile et une enveloppe timbrée libellée à l'adresse des parents.